

aux désirs de l'Eglise... se déclarant prêt à rebrousser chemin pour s'attacher à celui qui fera la lumière autour de cette complexe question.

Nous espérons que la claire et précise argumentation de la *Review* dont nos lecteurs aimeront à avoir une idée, dissipera les doutes de M. Gonner.

Le présent article en renferme la substance.

Il faut dès le principe, établir une distinction qui rendra moins exigeants, dans la demande d'*arguments sérieux* les partisans *sincères* de la crémation : La défense de la crémation n'entre donc pas dans le domaine de la foi, au point de rendre hérétiques ceux qui la patronnent. Elle est une question disciplinaire. La discipline veille scrupuleusement à éloigner tout ce qui pourrait nuire à la foi et à la morale, et les gêner en quoique ce soit ; et l'Eglise y a mis une prudence et une sagesse dont elle s'est toujours bien trouvée. Pourquoi irait-elle donc approuver une pratique qui présente tant d'inconvénients. Voilà en fait de discipline, le terrain sur lequel il faut se placer, pour comprendre la question qui nous occupe.

M. Gonner demande des arguments sérieux, comme s'il s'agissait de la définition d'un dogme. En matière de discipline, tout inconvénient sérieux, est un argument sérieux, parce qu'il en pourrait résulter quelque atteinte pour l'Eglise. Or, la crémation présente des inconvénients sérieux : l'Eglise la réprouve.

En voici les raisons principales :

La première raison, celle qui tire sa force